



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 139-61

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée,

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption à sa session ordinaire du 3 août 2018 du **Projet de règlement numéro 139-61, modifiant le règlement de zonage numéro 139, tel que déjà modifié, afin d'autoriser les logements accessoires sur le territoire**, tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 20 août 2018 à 19 h à la salle du conseil municipal située au 1 900, montée de la Réserve, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. A-19.1).

QUE l'objet de ce projet de règlement est d'autoriser les logements accessoires sur le territoire et établir les conditions à respecter.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil désigné par le conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le projet de règlement numéro 139-61 contient des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal aux heures normales de bureau.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce six août 2018.

Martine Bélanger
Directrice générale adjointe